



Centre de Recherche
en Action publique,
Intégration et
Gouvernance



Questions autour d'une politique publique de formation des cadres religieux musulmans

Dr Jean-François Husson

Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes,
la Laïcité organisée et l'Etat (ORACLE-CRAIG)

UCLouvain – ULiège – FUTP - HENALLUX

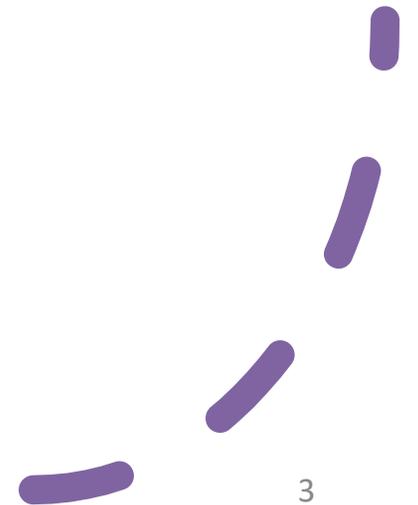


Plan

- L'agenda politique
- L'agenda des communautés musulmanes
- La concrétisation (ou pas...)
- Remarques conclusives

L'agenda politique

- Quand ?
- Pourquoi ?
- Qui ?
- Quoi ?



Quand ?

- Depuis les années 1990
- Regain d'attention depuis le milieu des années 2000
- Tendances convergentes malgré des systèmes nationaux différents
- Une demande de « la » communauté musulmane, des autorités ou un « mix » des deux ?

Quand ? En perspective

- Question de longue date
- Débat sur la qualité de la formation des MC
 - Luther, Contre-Réforme, Joseph II, Napoléon,...
- Ne concerne pas que le culte islamique
 - Aussi Persopoint ; reconnaissance UBB ; MC évangéliques
 - Enseignants : la plupart des religions sont concernées de manière +/- importante

Quand ? Cas de la Belgique

Emergence du problème public

Quelques repères

- Commissariat général à la Politique des Immigrés (1993)
- Commission du Dialogue Interculturel (Delruelle & Torfs, 2005)
- Commission chargée de l'examen du statut des ministres des cultes reconnus (Rigaux et al., 2006)
- Rapports de la Fondation Roi Baudouin (notamment Husson, 2007; Husson & Dury, 2006)
- Assises de l'interculturalité (2010)
- Rapports spécifiques pour la mise en œuvre de formations, tant en Communauté flamande (notamment Piqueray, 2008) qu'en Communauté française (Husson, Mandin & Martiniello, 2014) -> Commission Marcourt -> IPFI (décret 2016)

Pourquoi ?

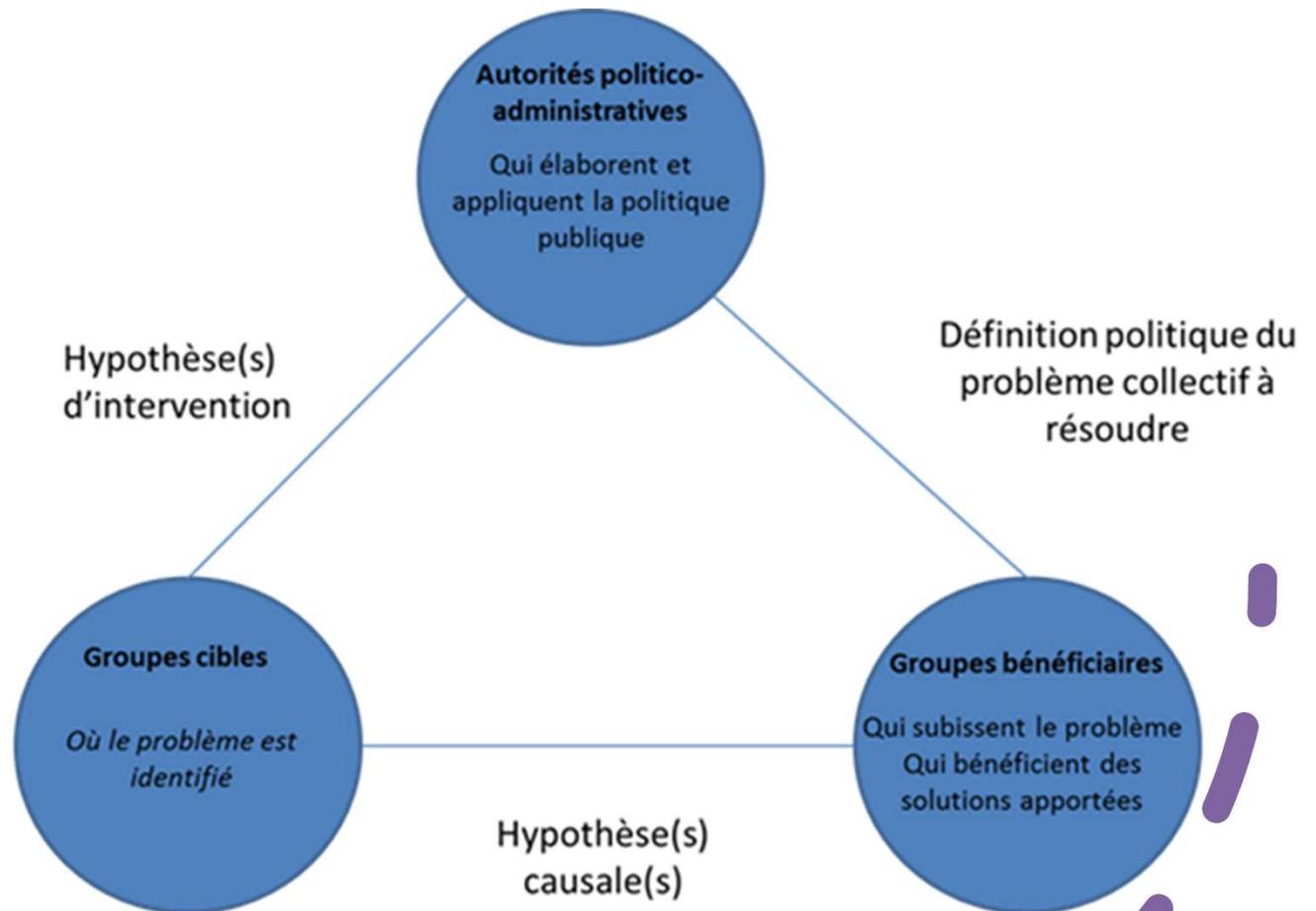
Visions différentes

(autorités / communautés)

- « Qualité » de l'assistance religieuse / de l'enseignement
 - Des cadres mieux formés -> meilleur accompagnement
 - De meilleures compétences pédagogiques -> meilleur enseignement
- Connaissance du contexte local
 - Connaissance de l'histoire, la culture, la langue, les dispositions légales
- Contrer le discours radical
- Question de l'influence étrangère au travers de cadres (formés à l'étranger(s))

- Cf. le triangle des politiques publiques

Pourquoi ?



Pourquoi ? Quelle légitimité ?

- **Hypothèse causale**
(exemple de formulation)
 - cf. discours politiques et médiatiques
 - les « problèmes publics » identifiés proviendraient dans une certaine mesure d'une formation insuffisante des ministres du culte
 - l'organisation d'une formation des cadres religieux musulmans, dans différents domaines (théologie, outils réflexifs, compétences pratiques, compétences linguistiques, culturelles, etc.), devrait contribuer à y remédier

Pourquoi ? Quelle légitimité ?

- **Hypothèse d'intervention**
(ex. de formulation)
 - les acteurs concernés ont intérêt à mettre en place une offre de formation efficace/attractive pour améliorer compétences MC
 - une formation au terme de laquelle les étudiants ne trouveraient pas d'emploi dans les mosquées/organisations périphériques manquerait l'objectif
 - prise en charge des traitements = argument d'appel/de régulation mais est insuffisant : choix de l'imam relève de la communauté locale et ne peut être imposé par une autorité supérieure, religieuse ou politico-administrative + mosquées Diyanet

Qui ?

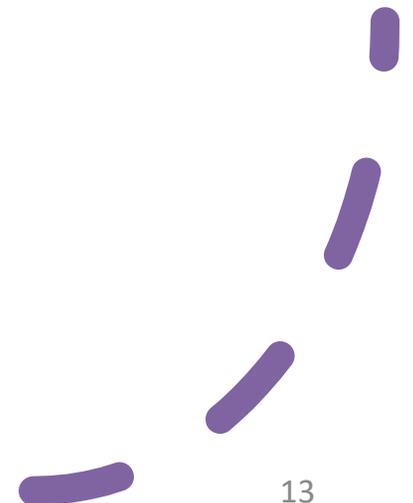
- Varie d'un pays à l'autre, en fonction du système de relations Eglises-Etats
 - Imams
 - Aumôniers
 - Enseignants de religion (enseignement reconnu)
 - Cadres et bénévoles associatifs
 - « Leaders communautaires »
 - Chercheurs / académiques
- Les besoins de formations varient en fonction des « publics cibles »

Quoi ?

- Formation théologique
- Autres matières académiques
 - Sociologie / psychologie de la religion, ...
 - Connaissances des autres religions
- Autres sujets spécifiques
 - Accompagnement, pédagogie, gestion associative
- Cadre légal / réglementaire
 - Relations Eglises-Etats, bioéthique, ...
- Langue et culture « nationale »

L'agenda des communautés musulmanes

- Cohérence
- Initiatives concurrentes
- Débouchés



Cohérence

- Quel « organe représentatif » ?
- Demandes divergentes
 - Former ou pas former
 - Quelle formation ?
- Influence d'institutions étrangères
- Partenariats avec l'Etat >< perception ?

Initiatives concurrentes

- Initiatives
 - Des organes représentatifs
 - Des institutions étrangères
 - Partenariats académiques / institutionnels / ...
- Contenus différents
 - De l'aspect théologique...
 - À la maîtrise linguistique
- Quelle articulation ?
 - Appels à projets ? Critères ?
« Referees » ?

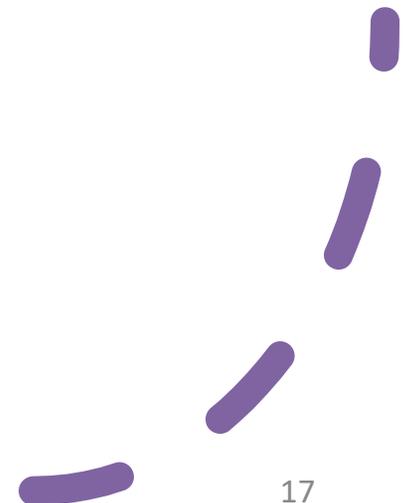
Débouchés

Former, mais pour faire quoi ?

- Les communautés locales sont-elles prêtes à engager des « imams » formés localement ?
 - Trop jeunes ? Relais de l'Etat belge ? Psalmodie ?
Mémorisation du Coran ?
Relations avec « pays d'origine » ?
- Tou.te.s les étudiant.e.s suivant une formation en théologie ne visent pas un poste d'imam/de prédicatrice.
Alternatives ?
- Rôle de l'Etat
 - Ministres du culte, aumôniers, enseignants ?

La
concrétisation
(ou pas...)

- La piste académique
- La piste « stand alone »
- L'outsourcing à l'étranger
- Les besoins spécifiques
- Le financement



La piste académique

- Les avantages :
la plus attractive
 - Infrastructures et institutions existantes
 - Exigences académiques
 - Cours prêtés
 - Diplômes reconnues -> débouchés
 - Financement a priori dans le cadre de l'Enseignement supérieur

La piste académique

- Mais des inconvénients
 - Les diplômés comme « outsiders » ?
 - Quid de compétences demandées par les communautés locales ?
 - Mémorisation du Coran, psalmodie, accompagnement,...
 - Demandes salariales ou de statut ?

La piste académique

- Des points d'attention
 - Des programmes académiques sur l'islam ne peuvent pas être considérés automatiquement comme une formation de leaders religieux
 - Arrangements internes aux institutions d'enseignement supérieur
 - Quelle coopération avec les communautés musulmanes ?
 - Liberté académique vs demandes des communautés
 - Duplex ordo vs simplex ordo (ex. FUTP ou AFOR)
 - Quel profil / recrutement pour les académiques ?

L'option « stand alone »

- (Une partie de) la communauté met sur pied une institution de formation
 - Formation sur mesure pour les besoins de la communauté
 - D'autres parts de la communauté peuvent ne pas s'y retrouver
 - Pas de reconnaissance académique
 - Partir de zéro
 - Risque de suspicion en cas de financement étranger

L'outsourcing à l'étranger

- Certaines communautés peuvent privilégier le recours à des cadres formés à l'étranger
- Idem pour les pouvoirs publics, au moins à titre provisoire
- Questions
 - Si satisfait certaines composantes de la communautés mais quid des autres ?
 - Quid de la reconnaissance académique ?
 - Comment établir une liste d'institutions ad hoc ?
 - Formation en rapport avec la situation nationale ?
 - Suspicion d'influence étrangère

Besoins spécifiques

- Langue / culture nationale
 - Pour les personnes de nationalité étrangère sans connaissance du pays (cas spécifique UE)
 - Formation spécifique ou plus large ?
- Cadre légal
 - Coopération avec institutions académiques et pouvoirs publics ?
- Pédagogie
 - Avec institutions établies ?

Financement

- Question liée à l'endroit où la formation est logée
- Peut être important en matière de perception
- Besoin d'un budget de démarrage
 - Mais quelle pérennité ?

Financement

Sources / budget	Problème / perception
Ministère de l'Education	Neutre
Ministère de l'Intérieur	Contrôle / Sécurité
Etat étranger	Influence / ingérence étrangère Orientation idéologique ?
Sources privées étrangères (fondations, mécènes, ...)	Influence étrangère Orientation idéologique

Remarques conclusives

- Enjeu important et sensible du « vivre ensemble »
- Une approche sécuritaire apparaît contre-productive
- Malgré les différences de régimes Eglises-Etats, des solutions convergentes à des problèmes communs ?
- L'approche académique semble à privilégier, mais à compléter sur les aspects « pratiques »

Bibliographie succincte

- ASSISES DE L'INTERCULTURALITÉ, *Rapport final*, Bruxelles, Mardaga, 2010, en ligne : http://www.cbai.be/resource/docsenstock/services_aux_asbl/Assise_de_linterculturalite.pdf.
- COMMISSARIAT ROYAL À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS, *Desseins d'égalité. Rapport final du Commissariat Royal à la Politique des Immigrés*. Bruxelles: INBEL, 1993.
- DELRUELLE, E., & TORFS, R., *Rapport final. Commission du dialogue interculturel*, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2005.
- EL BATTIUI, M., & KANMAZ, M., *Mosquées, imams et professeurs de religion islamique en Belgique. Etat de la question et enjeux*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2004.
- HUSSON, J.-F., *La formation des imams en Europe. Etat des lieux*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2007, en ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/90150>.
- HUSSON, J.-F., Belgium, in O. SCHARBRODT (Ed.), *Yearbook of Muslims in Europe*, Leiden, Koninklijke Brill NV, 2015, pp. 87-113.
- HUSSON, J.-F., Attentes des pouvoirs publics en matière de formation des cadres musulmans. Réflexions sur la base du cas belge. In F. Messner & M. Abou Ramadan (Éds.), *L'enseignement universitaire de la théologie musulmane*, Paris, Le Cerf, 2018, pp. 149-162.
- HUSSON, J.-F., & DURY, J., *Pour une formation des imams en Belgique. Points de référence en Belgique et en Europe*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006. En ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/89986>.

Bibliographie succincte

- HUSSON, Jean-François, & MANDIN, Jérémy (dir. MARTINIELLO, Marco), *Etude de faisabilité en vue de la création d'un Institut public d'étude de l'islam (IPEI)*, Liège, CEDEM - Université de Liège, 2014, en ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/184049>.
- PIQUERAY, Edith, *Eindrapport: Haalbaarheidsstudie over een vormingsaanbod voor islamkaders*, Anvers, CEMIS - Universiteit Antwerpen, 2008, 130 pp.
- REA, A., TULKENS, F., ATTIYA, R., & MARÉCHAL, B., *Rapport de la Commission concernant la formation des cadres musulmans et les émissions concédée*, Bruxelles, Commission chargée par le Ministre J.-Cl. Marcourt de faire des propositions au gouvernement en vue de favoriser un islam de Belgique en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, en ligne : [www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cismoc/documents/Rapport_final_commission_Marcourt\(1\).pdf](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cismoc/documents/Rapport_final_commission_Marcourt(1).pdf).
- RIGAUX, Marie-Françoise, MORTIER, Freddy, DRIJKONINGEN, Jonny, HUSSON, Jean-François, LEUS, Kaat, & SMETS, Noël, *Le financement par l'Etat fédéral des ministres des cultes et des délégués du Conseil central laïque. Rapport de la Commission des sages*, Bruxelles, SPF Justice, 2006, 239 pp., en ligne : www.centre-craig.org/page/le-financement-par-l-etat-federal-des-ministres-des-cultes-et-des-delegues-du-conseil-central-laique-rapport-de-la-commission-des-sages.html.